

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 29 septembre 2026

N° VA_DEL2026_218

Objet : Séjour Trek pour 6 jeunes de 18/25 ans dans le massif Vosgien du 11 au 15 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Sylvain ESTAGER, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Monir EL MOUNAOUI , ayant donné pouvoir à Delphine HERENT, Violette SALANON, ayant donné pouvoir à Gisèle LEFEBVRE, Karim MESSAOUDI, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Stéphanie LEBLANC, ayant donné pouvoir à Lahanissa MADI, Say SISOUVANNALATH, ayant donné pouvoir à Nathalie FAUQUET, Lisa LASSELIN, ayant donné pouvoir à François MERESSE, Graziella MOENECLAHEY , ayant donné pouvoir à Vincent BALEDENT, Mohamed AIT KASSI, ayant donné pouvoir à Antoine MARSZALEK, Meriem DAHMANI, ayant donné pouvoir à Farid OUKAID, Yohan TISON étant excusé.

Dans le cadre de la politique d'accompagnement social des jeunes de la Ville de Villeneuve d'Ascq, le service Prévention de la Ville de Villeneuve d'Ascq organise du 11 au 15 octobre 2026 un séjour Trek en autonomie pour 6 jeunes de 18/25 ans dans le massif Vosgien.

Ce séjour est proposé à des jeunes, accompagnés par l'éducateur spécialisé du service, qui présentent tous différentes difficultés dans leur parcours personnel et /ou professionnel.

C'est un réel outil d'accompagnement qui permet de :

- Créer une rupture dans le quotidien du jeune ;
- Développer la relation de confiance entre le jeune et l'éducateur spécialisé ;
- Permettre aux jeunes de se dépasser par le biais d'activités physiques et sportives ;
- Travailler de manière conviviale sur la vie en collectivité.

Ce séjour sera encadré par un guide de hautes montagnes et l'éducateur spécialisé du service prévention.

Le budget prévisionnel du séjour est de 3 891 €. La participation de la Ville s'élève à 1 591 €. Les jeunes participent financièrement au séjour grâce à des

actions de financement. Les autres financeurs sont la mission locale, l'association Annappes Entr'aide, et un centre social de la Ville qui met à disposition son minibus.

Après avis de la Commission Plénière du mardi 22 septembre 2026, Il est proposé aux membres du conseil d'approuver le partenariat avec les associations Adélie, Annappes entr'aide et le Centre-Social Cocteau.

Imputation comptable : 6288 4214 4270

Politique publique (domaine-action-activité) : 07.1.1 Prévention délinquance

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Garance GUILLERET-GIVERS

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvain ESTAGER

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 2 octobre 2026 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900093-20260929-229946A-DE-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 2 octobre 2026

SEJOUR TREK DU 11 AU 15 OCTOBRE 2026 DANS LE MASSIF VOSGIEN

Dans le cadre de la politique d'accompagnement social des jeunes de la Ville de Villeneuve d'Ascq, le service Prévention de la Ville de Villeneuve d'Ascq organise du 11 au 15 octobre 2026 un séjour Trek pour 6 jeunes de 18/25 ans dans le massif Vosgien.

Pour rappel, ces séjours permettent à un jeune adulte d'être éloigné de son milieu habituel pour être placé dans un environnement différent, souvent au contact de la nature ou dans un cadre culturellement enrichissant.

L'objectif est double : provoquer un choc, une prise de conscience à travers l'éloignement des sources habituelles de problèmes (conflits familiaux, fréquentations nocives, échec scolaire, etc.) et favoriser une reconstruction personnelle à travers des activités structurantes, éducatives et thérapeutiques.

En effet, ces séjours d'éloignement permettent aux jeunes de prendre conscience de leurs comportements, de travailler sur leur estime de soi et d'apprendre la gestion de leurs émotions. L'éloignement du contexte quotidien, souvent source de stress et de conflits, aide les participants à réfléchir sur leurs vies, leurs choix et leurs aspirations. Plusieurs études montrent une amélioration significative de la santé mentale des jeunes à l'issue de ces séjours, notamment en termes de réduction des symptômes dépressifs et de l'anxiété.

Contenu du projet / Supports de l'action :

Il est proposé un séjour de 5 jours dans le massif Vosgien, afin d'effectuer un trek en autonomie.

Les nuitées seront assurées dans des refuges ainsi que les repas du soir et les petits déjeuners. En ce qui concerne les repas du midi ils seront pris sous forme de pique-nique et ce quel que soit la météo. Chaque jeune aura à porter ses effets personnels ainsi que son alimentation du midi pour 5 jours (cela représente un poids total d'environ 15 kgs).

Déroulement / calendrier de l'action :

- **En amont** : repérage des jeunes – entretiens individuels – réunions collectives - organisation de l'action – autofinancement- élaboration d'un planning et un budget prévisionnel
- **Sur place** : Activités sportives liées à la montagne, activités culturelles, réalisations des travaux – temps collectifs (repas, sorties...) – temps d'échanges individuels avec les professionnels
- **Après l'action** : bilan de l'action – restitution lors de temps forts proposés par les différentes structures (portes ouvertes, Assemblée Générale.) Continuité de l'accompagnement socioprofessionnel avec les partenaires adéquats et enclenchement de démarches afin de solutionner les différentes problématiques repérées.

Premier jour

- Le départ aura lieu à la Ferme Dupire le 11 octobre matin à 8h.
- Le pique-nique du midi sera assuré par chacun des participants.
- Arrivée dans les Vosges à Gérardmer prévue en début d'après-midi.
- Une première randonnée d'1h30 sera organisée pour arriver au Sotré en fin de journée.
- Repas du soir sera pris au refuge du Sotré

Deuxième Jour :

- Lever 7h et petit déjeuner pris au refuge du Sotré
- Ascension du le Hoh Neck qui dure 1h30 à 2h
- Pique-nique
- Descente de 4h vers le refuge du STEINLEBACH
- Souper pris au refuge

Troisième jour

- Lever 7h et petit déjeuner pris au refuge
- Ascension du Grand Ballon des Vosges qui dure 3h
- Pique-nique
- Retour au refuge du STEINLEBACH par la route des crêtes qui dure 4h.
- Souper pris au refuge

Quatrième jour

- Lever 7h et petit déjeuner pris au refuge
- Départ pour le refuge du Soleil avec une randonnée de 6h
- Pique-nique
- Arrivée au refuge du soleil en fin de journée
- Souper pris au refuge

Cinquième jour

- Lever 7h et petit déjeuner pris au refuge
- Retour à la station de Gérardmer randonnée de 4h
- Pique-nique
- Retour au parking pour reprendre le véhicule et retour à Villeneuve d'Ascq prévu pour 21h.

Encadrement spécifique à l'action :

- Un éducateur spécialisé du service Prévention de la ville.
- Un accompagnateur moyenne montagne pour l'encadrement spécifique montagne.

Le partenariat :

- La Ville de Villeneuve d'Ascq : participation d'un agent et achat du matériel nécessaire montagne – suivi des jeunes.
- Adélie de Villeneuve d'Ascq/Mons en Baroeul : accompagnement des jeunes et participation financière au projet
- Annappes entr'aide : Participation financière
- Centre social Cocteau : Prêt du minibus

Le suivi du projet :

Les modalités et critères d'évaluation du projet se découpent en plusieurs thématiques :

- **La conformité de l'action au regard de ce qui était prévu**
 - Réalisation des activités
 - Nombre de 6 jeunes
 - Ressenti global (cohésion de groupe, respect des règles, temps collectifs.)
 - Participation du groupe à toutes les étapes (autofinancement, trek, restitution...)
- **L'apport de l'action dans le parcours du jeune**
 - Approfondissement du projet du jeune.
 - Développement de la relation entre jeune et professionnel.
 - Sorties positives à l'issue du trek - Avancement dans le parcours.
 - Acquisition de savoirs faire et de savoirs être.
- **Le partenariat dans l'action**
 - Implication des partenaires durant toute la durée du projet.
 - Qualité du travail partenarial entre professionnels et envers le public.

Budget prévisionnel séjour tour des Vosges du 10 au 15 octobre 2026

Séjour du 11 au 15 octobre 2026	Dépenses	Recettes
Location minibus	500,00 euros	
Péage	0,00 euros	
Carburant	200,00 euros	
Alimentation	300,00 euros	
Hébergement	1991,00 euros	
Prestation montagne	900,00 euros	
Service prévention : prévu au BP 2026		1591,00 euros
Mission Locale		900,00 euros
Centre social : prêt du minibus		500,00 euros
Annappes entr'aide		400,00 euros
Autofinancement		500,00 euros
Totaux	3891,00 euros	3891,00 euros